Le coût des sacs de plastique est relativement élevé (environ 0,75 \$ CAN chacun), mais il ne semble pas exister d'autres solutions d'emballage. Les sacs servent également de véhicule publicitaire et favorisent la loyauté au produit.

7 Entreposage et distribution

On compte cinq ou six importateurs japonais bien établis de tourbe de sphaignes produite au Canada, qui, généralement, ont obtenu l'exclusivité d'une marque de commerce de la part de leurs fournisseurs canadiens, de manière à maintenir le régime appelé « régime de commercialisation ordonnée ». Les importateurs essaient de minimiser les frais élevés d'entreposage portuaire de la tourbe de sphaignes en faisant coïncider les arrivées des expéditions avec les dates des contrats de livraison (livraison au moment adéquat). S'il est nécessaire de l'entreposer pendant un bref laps de temps, la tourbe de sphaignes demeure dans les conteneurs afin d'être protégée des éléments, jusqu'au moment de la livraison par camion au client japonais.

Les importateurs vendent la tourbe de sphaignes aux distributeurs qui, à leur tour, la vendent aux utilisateurs, aux coopératives, aux entrepreneurs en aménagement paysager et autres. Les importateurs ne disposent généralement pas d'installations d'entreposage à long terme, de sorte que la livraison de la tourbe aux distributeurs est effectuée peu de temps après l'arrivée des expéditions, ce qui minimise les frais d'entreposage portuaire.

8 Prix et transport

La tourbe de sphaignes est transportée suivant un prix FAB fixé au site de chargement des conteneurs ou suivant un prix CAF établi au port du Japon. Il arrive que le Canada manque de conteneurs vides ou qu'il soit difficile de réserver de petits nombres de conteneurs. La tourbe de sphaignes est une marchandise encombrante et de faible valeur par rapport à d'autres types de marchandises transportées par conteneurs. Un conteneur de 12 m environ pourra contenir près de 375 sacs de 0,16 m³ de tourbe de sphaignes, et le coût du transport maritime représentera de 55 à 60 p. 100 de la valeur CAF au débarquement, dans les ports japonais.

Il existe une forte concurrence en matière de prix parmi les importateurs et les distributeurs de tourbe de sphaignes au Japon. Dernièrement, les importateurs établis ont été enclins à se plaindre au sujet des derniers venus sur le marché, qui exercent une forte concurrence au chapitre des prix et perturbent ainsi le régime de commercialisation en vigueur. Certains importateurs ont affirmé qu'une baisse des prix à des niveaux non rentables risque de se produire et que cette situation ne serait pas profitable pour les exportateurs canadiens. Les importateurs japonais tiennent à entretenir des liens à long terme avec les fournisseurs, afin que tous les intéressés obtiennent leur juste part du commerce de la tourbe de sphaignes au Japon.

9 Promotion du produit

Les importateurs japonais de tourbe de sphaignes ont proposé d'entreprendre les activités de promotion suivantes.

- L'Ambassade du Canada devrait fournir aux vulgarisateurs et au personnel de l'administration centrale du MAFF les renseignements en vue d'accroître l'utilisation du produit en horticulture et en agriculture.
- L'Ambassade du Canada devrait recommander aux autorités du MAFF d'utiliser la tourbe de sphaignes pour l'amendement synthétique et l'agriculture biologique.
- Il faudrait promouvoir au Japon la recherche portant sur de nouvelles utilisations de la tourbe de sphaignes.
- Le gouvernement canadien devrait mettre au point des normes de classification, notamment des spécifications sur le contenu en matériel étranger, le degré d'humidité, etc.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait faire le point sur la question de la propriété de l'emblème et du contrôle de la marque de commerce existante pour la mousse de sphaignes de qualité supérieure du Nouveau-Brunswick, en vue de permettre à des sociétés japonaises de l'utiliser pour promouvoir le produit au Japon.
- Il faudrait entreprendre une étude et trouver des solutions au problème de disponibilité limitée de conteneurs au Canada.
- L'Ambassade du Canada devrait songer à participer à la préparation de la documentation sur le produit en japonais.